



# FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE À L'ACHAT D'UN VÉLO NEUF

La Ville de Verson propose une aide de 250 €\* pour l'achat d'un vélo à assistance électrique et 50 €\* pour l'achat d'un vélo classique neufs.

Pour l'achat d'un vélo à assistance électrique, la Ville de Verson versera également au bénéficiaire l'aide de 50 € de Caen la mer soit un total de 300 €. Le bénéficiaire pourra solliciter l'aide de l'Etat «Bonus Vélo» dans les 6 mois suivant la date de facturation du vélo sur le site : [www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique](http://www.asp-public.fr/bonus-velo-assistance-electrique)  
\*une aide par personne par foyer et par an, [consultez le règlement](#).

**DOSSIER COMPLET À DEPOSER EN MAIRIE OU À ENVOYER PAR EMAIL À :  
MAIRIE@VILLE-VERSON.FR**

## A COMPLÉTER PAR LE DEMANDEUR

**Réception de la demande :**  
(cadre réservé à la mairie)

Nom :

téléphone :

Prénom :

e-mail :

Adresse :

## demande l'aide à l'achat d'un vélo pour :

un vélo à assistance électrique

un vélo classique

date d'achat :

Je reconnais avoir pris connaissance des [dispositions du règlement](#) de l'aide à l'achat d'un vélo neuf et les accepte sans réserve.

Je m'engage à ne pas revendre le vélo dans les 3 années suivant l'achat

Signature :

## PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE À VOTRE DEMANDE :

- Pièce d'identité en cours de validité ;
- Facture originale d'achat datant de moins de 3 mois, mentionnant : nom et prénom, adresse du demandeur, date d'acquisition, références et prix du vélo ;
- Justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone fixe, avis d'imposition, quittance d'assurance, quittance de loyer...)
- Relevé d'Identité Bancaire au nom du bénéficiaire ;
- Avis d'imposition N sur les revenus N-1.

**Pour l'achat d'un VAE le demandeur devra également présenter les pièces suivantes :**

- Certificat d'homologation du vélo
- Numéro d'immatriculation inscrit sur la facture ([décret n° 2020-1439 du 23/11/2020 relatif à l'identification des cycles](#))

Votre dossier complet est à déposer à l'accueil de la mairie de Verson, une réponse vous sera adressée dans un délai maximum de 6 semaines.